



Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2017-0037

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

Vu la demande de renouvellement d'autorisation de mise à disposition sur le marché par reconnaissance mutuelle simultanée de la famille de produits biocides **DOMESTOS ZERO LIMESCALE**,

de la société

Unilever Nederland Services BV

enregistrée sous le numéro

BC-YU080935-89

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise rédigé par l'Allemagne, Etat membre de référence, et harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative à la famille de produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 6 novembre 2025,

Considérant que la famille de produits répond au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N° 528/2012;

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus est autorisée en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

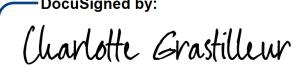
La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 10 septembre 2035.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) N° 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



A Maisons-Alfort, le 09/12/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Partie I.- premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	DOMESTOS ZERO LIMESCALE
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	TP2
------------------	-----

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	UNILEVER FRANCE
	Adresse	20 RUE DES DEUX GARES - CS 90056 92842 RUEIL-MALMAISON CEDEX
Numéro de demande	BC-YU080935-89	
Type de demande	Demande de renouvellement d'une autorisation	
Numéro d'autorisation	FR-2017-0037	
Date d'autorisation	12/12/2016	
Date d'expiration de l'autorisation	10/09/2035	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	UNILEVER MAGYARORSZAG KFT
Adresse du fabricant	NYIRIBA TANCSICS MILHALY U 2-4 H-4300 NYIRBATOR HONGRIE
Emplacement des sites de fabrication	NYIRIBA TANCSICS MILHALY U 2-4 H-4300 NYIRBATOR HONGRIE

Nom du fabricant	E&S INDUSTRY S.A.
Adresse du fabricant	KRAKOWSKA STREET 112-116 50-427 WOCLAW POLOGNE
Emplacement des sites de fabrication	KRAKOWSKA STREET 112-116 50-427 WOCLAW POLOGNE



1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Unilever Nederland Services BV
Adresse du fabricant	Nassaukade 5 3071 JL Rotterdam Netherlands (the)
Emplacement des sites de fabrication	Borsochem Zrt. BOLYAI TER 1 H-3700 KAZINCBARCIKA HONGRIE

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%) m/m	
					Min	Max
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique	substance active	-	231-595-7	8	8
Acide sulfamique	Acide sulfamique	co-formulant	5329-14-6	226-218-8	6	6
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2,2'-(Octadec-9-enylimino)-bisethanol	co-formulant	25307-17-9	246-807-3	1,52	1,55
Chlorure de cétrimonium	Chlorure d'hexadécyltriméthylammonium	co-formulant	112-02-7	203-928-6	0,77	0,88
Acide étidronique	Acide étidronique	co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,19	0,19

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide

Partie II. - Deuxième niveau d'information du Méta RCP 1

1. Information administrative sur le Méta RCP 1

1.1. Identification du Méta RCP 1

Identification	DOMESTOS ZERO LIMESCALE
-----------------------	-------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP02
----------------------------	------



2. Composition du Méta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%) m/m	
					Min	Max
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique	substance active	-	231-595-7	8	8
Acide sulfamique	Acide sulfamique	co-formulant	5329-14-6	226-218-8	6	6
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2,2'-(Octadec-9-enylimino)-bisethanol	co-formulant	25307-17-9	246-807-3	1,52	1,55
Chlorure de cétrimonium	Chlorure d'hexadécyltriméthylammonium	co-formulant	112-02-7	203-928-6	0,77	0,88
Acide étidronique	Acide étidronique	co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,19	0,19

2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide – tout type de liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 1

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Corr. Metal catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésion oculaire catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P234 : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 : Ne pas respirer les vapeurs. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire



	<p>vomir.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation</p>
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Usage professionnel

Type de produit	TP 02 : Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur humains ou animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus Spores bactériennes
Domaine(s) d'utilisation	A l'intérieur des cuvettes de toilettes
Méthode(s) d'application	Manuelle - Application directe grâce à l'embout d'application.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	70 mL par cuvette Temps de contact : 30 minutes Nombre et fréquence d'application : appliquer selon le besoin (nombre typique de 32/jour)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD de 500 mL, 750 mL, 1000 mL, et 1250 mL Caractéristiques de sécurité : - Fermeture résistante pour les enfants. - Avertissement tactile de danger. - Forme spécifique (éitant la possibilité que le produit s'écoule sur les mains lors de l'application). Bouchon spécifique avec buse (éitant la formation de gouttelettes ou un débordement).

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser en association avec de la javel ou d'autres agents nettoyants. Des gaz toxiques (chlorine) peuvent se former.
- Éviter une contamination excessive des vêtements.



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Tenir les enfants et les animaux de compagnie à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient rincées.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Usage non-professionnel

Type de produit	TP 02 : Désinfectants et algicides non destinés à une application directe sur humains ou animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons Virus Spores bactérienne
Domaine(s) d'utilisation	A l'intérieur des cuvettes de toilettes
Méthode(s) d'application	Manuelle - Application directe grâce à l'embout d'application
Dose(s) et fréquence(s) d'application	70 mL par cuvette Temps de contact : 30 minutes Nombre et fréquence d'application : appliquer selon le besoin (nombre typique de 1/jour)



Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles en PEHD de 500 mL, 750 mL, 1000 mL, et 1250 mL</p> <p>Caractéristiques de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture résistante pour les enfants. - Avertissement tactile de danger. - Forme spécifique (éitant la possibilité que le produit s'écoule sur les mains lors de l'application). <p>Bouchon spécifique avec buse (éitant la formation de gouttelettes ou un débordement).</p>

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Ne pas utiliser en association avec de la javel ou d'autres agents nettoyants. Des gaz toxiques (chlorine) peuvent se former.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Se laver les mains après l'utilisation du produit.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Tenir les enfants et les animaux de compagnie à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient rincées.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-



5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Appliquer le produit pur sous le rebord dans la cuvette des toilettes en s'assurant de couvrir complètement la surface à désinfecter. Laisser agir 30 minutes. Brosser si nécessaire. Avant le brossage, tout résidu de produit doit être rincé.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker le produit dans l'emballage d'origine.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autre(s) information(s)

- Mesures supplémentaires pour limiter l'exposition des utilisateurs non-professionnels et du grand public : Fermeture de sécurité pour enfant, bouteille munie d'un bec-verseur, ouverture avec applicateur faible débit, indication tactile de danger, produit visqueux pour éviter les éclaboussures.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	DOMESTOS ZERO LIMESCALE LIME DOMESTOS 100% DETARTRANT LIME				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0037-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%) m/m
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique	substance active	-	231-595-7	8
Acide sulfamique	Acide sulfamique	co-formulant	5329-14-6	226-218-8	6



Nom commercial	DOMESTOS ZERO LIMESCALE LIME DOMESTOS 100% DETARTRANT LIME				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0037-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%) m/m
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2,2'-(Octadec-9-enylimino)-bisethanol	co-formulant	25307-17-9	246-807-3	1,55
Chlorure de cétrimonium	Chlorure d'hexadécyltriméthylammonium	co-formulant	112-02-7	203-928-6	0,77
Acide étidronique	Acide étidronique	co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,19

Nom commercial	DOMESTOS ZERO LIMESCALE PINK DOMESTOS 100% DÉTARTRANT PINK				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0037-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%) m/m
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique	substance active	-	231-595-7	8
Acide sulfamique	Acide sulfamique	co-formulant	5329-14-6	226-218-8	6
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2,2'-(Octadec-9-enylimino)-bisethanol	co-formulant	25307-17-9	246-807-3	1,52
Chlorure de cétrimonium	Chlorure d'hexadécyltriméthylammonium	co-formulant	112-02-7	203-928-6	0,88
Acide étidronique	Acide étidronique	co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,19

Nom commercial	DOMESTOS ZERO LIMESCALE AQUAMARINE DOMESTOS 100% DETARTRANT AQUAMARINE				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0037-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%) m/m
Acide chlorhydrique	Acide chlorhydrique	substance active	-	231-595-7	8
Acide sulfamique	Acide sulfamique	co-formulant	5329-14-6	226-218-8	6
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine	2,2'-(Octadec-9-enylimino)-bisethanol	co-formulant	25307-17-9	246-807-3	1,55
Chlorure de cétrimonium	Chlorure d'hexadécyltriméthylammonium	co-formulant	112-02-7	203-928-6	0,77
Acide étidronique	Acide étidronique	co-formulant	2809-21-4	220-552-8	0,19